

En cas de maladie subite et de blessure grave

Appeler l'ambulance (Tél:119)

En cas de maladie subite ou de blessure grave, téléphonez au centre des sapeurs-pompiers pour appeler

l'ambulance (tél: 119).

En cas de blessure légère ou de maladie commune, prenez un taxi ou utilisez votre voiture pour vous

rendre à l'hôpital ou à la clinique.

Lorsque vous téléphonez au centre des sapeurs-pompiers (119), gardez votre calme.

Expliquez au pompier (1) que c'est une urgence. Indiquez (2) le lieu où vous vous trouvez (ou bien les bâtiments environnants), (3) ce qui s'est passé , (4) votre nom et votre prénom, (5) et le numéro de téléphone de l'appareil à partir duquel vous appelez.

Si on comprend que la personne ayant donné l'alerte est un étranger et qu'il ne peut pas parler japonais, une tierce personne d'un centre d'interprétariat assurera la communication dans une des 5 langues suivantes : l'anglais, le chinois, le coréen, le portugais et l'espagnol.

L'appel téléphonique en cas d'urgence au centre des sapeurs-pompiers (119) est gratuit. Vous n'avez pas

besoin de pièces de 10 yen ni de carte téléphonique pour appeler les sapeurs-pompiers à partir d'un

téléphone public.

Lorsque vous demandez une ambulance, soyez sûr d'avoir avec vous la carte de sécurité sociale ou

d'enregistrement dans un hôpital ou dans une clinique de la personne malade ou blessée.

Afin de garder votre calme lorsque vous appelez les pompiers, il est toujours bon de garder près du

téléphone un papier indiquant en Hiragana ou en lettres romaines votre nom, prénom, adresse et les noms

des bâtiments ou lieux les plus proches de lieu de résidence.

Si vous appelez une ambulance à partir d'un téléphone portable

(1) Lorsque vous appelez d'un téléphone portable, assurez-vous d'indiquer le lieu (et l'adresse) à partir

duquel vous appelez, ainsi que votre numéro de téléphone. Si vous ne connaissez pas l'adresse, décrivez les bâtiments qui vous entourent, ou bien appelez à partir du téléphone public le plus proche

(2) Il se peut que le centre des sapeurs-pompiers ait besoin de vous rappeler pour des renseignements

sur le lieu et les circonstances de l'accident. Après le premier contact téléphonique, n'éteignez pas votre téléphone portable.

(3) Si vous êtes en train de conduire, arrêtez votre véhicule dans un lieu sûr avant de contacter les sapeurs-pompiers.

Service d'urgences pour les week-ends et les jours fériés

Il existe dans chaque quartier un service d'urgence qui s'occupe des cas d'urgences de nuit, et pendant les jours fériés et périodes de vacance.

Médecine générale et pédiatrie :

Service d'urgence de la ville de Nishinomiya : 13-3 Ikeda-cho, Tel 0798-32-0021
9h-13h45 et 17h-23h15 les dimanches, les jours fériés et du 29 déc au 3 janv,
Le samedi 17h-23h15 et du lundi au vendredi 20h30-23h15,
20h30-23h15 du lundi au vendredi

Plan de l'établissement

<https://www.nishi.or.jp/access/iryokikan/yakan-kinkyuiryo.html>

Oto-rhino-laryngologie :

Dispensaire d'Amagasaki (fondation) Service d'urgence de nuit et jours fériés: 3-15-20 Mizudo-cho
Amagasaki Tel 06-6436-8701
9h-16h les dimanches et les jours fériés
9h-6h le lendemain matin du matin du 29 déc au 3 janv.

Plan de l'établissement

<https://www.nishi.or.jp/access/iryokikan/yakan-kinkyuiryo.html>

Dentiste :

Centre général d'assistance public des soins dentaires : 3-8 Sudori-cho Koshien, Tel 0798-41-2031
9h30-12h et 13h-14h30 les dimanches, les jours fériés et du 29 déc au 3 janv.

Plan de l'établissement

<https://www.nishi.or.jp/access/iryokikan/yakan-kinkyuiryo.html>

Renseignements :

Service téléphonique des sapeurs-pompiers de Nishinomiya /Tel 0798-22-9999, qui offre des renseignements aux heures indiquées ci-dessous sur les hôpitaux et les cliniques ouverts de nuit ou pendant les jours fériés.

au cours de la semaine, De 17h à 8h le lendemain matin .

samedi 11:00heures à 08:00 le lendemain matin,

les dimanches et jours fériés de 8:00 heures à 08:00 heures le lendemain soit 24 heures sur 24 les dimanches et jours fériés.

Informations : Sinistres dans le département de Hyogo et système d'informations sur les soins d'urgence

<http://web.qq.pref.hyogo.lg.jp/ap/qq/men/pwtpmenult01.aspx>

Renseignements sur les hôpitaux

Remarque:

** Pour plus de détails, demandez à une personne comprenant le japonais de se renseigner pour vous auprès de l'établissement concerné.